



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 mai 2001

**Travaux de réfection toitures terrasses et menuiseries sur divers
bâtiments - Appel d'offres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M.
Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme
Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,
Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme
Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle
LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Christabelle CHOLLET

DELIBERATION D2011642001

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mai 2001

Bâtiments

**Travaux de réfection toitures terrasses et menuiseries sur divers
bâtiments - Appel d'offres**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Un programme pluriannuel de réfection des toitures-terrasses sur les bâtiments est envisagé afin d'effectuer une mise hors d'eau des bâtiments dégradés.

Ces travaux concernent :

- l'Hôtel de la Vie Associative - Maison des Syndicats et diverses écoles

Par ailleurs, concernant l'Hôtel de la Vie Associative et la Maison des Syndicats, il est envisagé également le remplacement de menuiseries extérieures, en particulier côté façade ouest.

Il vous est donc proposé de lancer une procédure d'appel d'offres pour ces travaux de réfection sur les bâtiments cités ci-dessus.

Les crédits nécessaires sont ou seront inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation.

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert en vertu des articles 295 à 298 du code des marchés publics.

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés de travaux à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)